

CAMORS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

le mag

Juillet 2020
N°57

www.camors56.fr



DÉAMBULER DANS LA FORÊT

ACTIVITÉS MUNICIPALES

> Election Municipale

P. 4-5



LA VIE CULTURELLE

> Détour d'Art

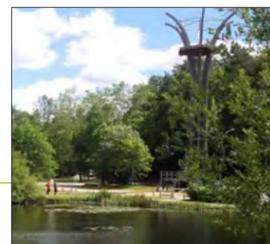
P. 7



INFORMATIONS LOISIRS

> Activités et sorties pour l'été

P. 7





www.camors56.fr

Le nouveau site de la commune sera en ligne d'ici quelques semaines.

Rédaction, Administration :

Mairie de Camors - 02 97 39 22 06
Place de la Liberté - 56330 Camors

Ouverture de la mairie au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 - Le samedi 9h à 12h

Fermeture de la mairie au public :

le mercredi et le vendredi après-midi.

Quelques numéros utiles

Restaurant scolaire

02 97 39 20 16

Maison de l'enfance

09 61 22 07 60

maisondelenfancecamors@orange.fr

Médiathèque

02 97 39 11 95

bibliocamors2@orange.fr

Permanence Assistante Sociale

02 97 30 27 50

Cabinet médical

D^r Christian Savet

Place du Palmier - 02 97 39 24 06

Pharmacie

D^r Chantal Mercat

24, rue Principale - 02 97 39 20 85

Masseur Kinésithérapeute,

Pascal François

23, rue du Palmier - 02 97 25 10 70

Cabinet Infirmier

A. Samson - G. Tual - S. Le Louer

9, rue Principale - 02 97 39 20 14

Relais Assistantes Maternelles

ram@pluvigner.fr - 02 97 59 00 96

Lieu d'Accueil Enfants Parents

laep.pluvigner@auray-quieron.fr

02 97 29 16 47

Espace Autonomie Senior

du Morbihan (Auray) - 02 97 29 20 90

Accueil Entraide Solidarité

M^{me} Chantal Mercat

02 97 39 20 85

LE MOT DU MAIRE



Depuis le 15 mars dernier, j'ai l'immense honneur d'être reconduit sur la fonction de 1^{er} magistrat de notre belle commune de CAMORS. Merci tout simplement à ceux qui m'ont apporté leur soutien que ce soit lors du vote ou à d'autres moments durant lesquels un geste, une parole, un message furent précieux.

Le poste de Maire ne peut toutefois être assumé seul. Il doit être entouré d'une équipe d'élus enthousiastes et soucieux de mener à bien des investissements destinés au mieux-vivre de l'ensemble des habitants. Nos concitoyens, suivant leur âge, leur niveau de vie, leur capacité physique peuvent rencontrer des difficultés. Nous nous devons de les écouter et de trouver des solutions les plus satisfaisantes possibles. Cela sera accessible grâce à une étroite collaboration entre conseillers municipaux mais également avec tous nos différents partenaires institutionnels (Services de l'Etat, du Département, de la Région, la CAF ou la MSA et bien d'autres).

La crise du COVID-19 a retardé l'installation du nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars. Ce sont par conséquent les élus sortants qui ont pleinement assumé les importantes responsabilités durant toute la période du confinement et préparé celle du déconfinement. Cette situation exceptionnelle, sans précédent, a intensifié les liens entre élus et agents municipaux afin de suivre au jour le jour les préconisations gouvernementales. Bien des mails, des coups de fil, des sms, des communiqués ont été échangés et diffusés afin que les services municipaux remplissent en priorité les missions fondamentales du service public. A CAMORS, grâce à l'implication de chacun, cela est même allé au-delà car il n'y a pas eu d'interruption dans les unités de travail entre solution de transfert d'appel, de télé-travail et du présentiel quand cela s'avérait indispensable (obsèques par exemple).

Maintenant, depuis le 26 mai, il appartient aux élus nouvellement installés de prendre la relève. Cela a été rapidement le cas au travers de l'opération

«masque grand public» dont nous vous parlons au tout début du présent bulletin. L'impact de la crise du coronavirus est important, étendu et sera durable. Mais, il faut savoir aussi en retenir bien d'autres aspects entre solidarité, inventivité, nouveaux modes de communication et dévouement admirable de nombreux professionnels issus du monde de la santé, de l'éducation, de la prévention ou de la sécurité. Nous ne devons jamais l'oublier.

La saison estivale approche avec des envies de soleil, de découvertes, de partage en famille ou entre amis. Alors, pourquoi ne pas commencer par ce qui vous est proposé juste à côté de chez vous ? Notre belle forêt, ses grandes allées, ses vestiges et ses trois circuits de randonnées. Les nouveautés du parc d'accrobranches au Petit bois ou les visites chez le sabotier... Les menus de nos restaurateurs si heureux de retrouver leurs fourneaux... Certes, bien des événements associatifs ont dû être annulés (culturels ou sportifs) mais ce n'est que partie remise. Profitons de la liberté retrouvée, savourons une vie quotidienne qui peut être si plaisante chez nous. Cela ne signifie nullement que l'on oublie la gravité de certains moments (deuil, maladie, chômage) Cela consiste à constater hélas qu'il faut parfois des mauvais jours pour apprécier les bons. Et, comme le disait Pierre de COURBERTIN, «Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès» Et, il y en aura indéniablement à l'avenir notamment sur le plan médical. Je ne saurais terminer ce mot sans évoquer mon ami et adjoint aux travaux, Jacky MAQUOY dont le décès survenu le 2 avril dernier nous a tous surpris tant sa joie de vivre et sa disponibilité étaient intactes et fortes à ce moment-là, comme à son habitude. Tu me disais la veille à propos d'une situation particulière : «Je vais voir, je m'en occupe et je te dis demain» Voilà la dernière image que je garde de toi, prompt à rendre service. Tu nous manques Jacky.

Claude JARNO

Gendarmerie Pluvigner
02 97 24 71 05



DÉROULÉ DE LA SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Plan communal de sauvegarde :

Présentation par M. René JAFFRE de l'association ECTI des dispositions d'un plan communal de sauvegarde, outil à la disposition des maires pour gérer un événement grave. Tout un travail démarré sous le mandat précédent va être poursuivi avec le nouveau groupe de travail constitué et une validation avant la fin de cette année est envisagée.

2 - Démission d'un conseiller municipal et installation d'une nouvelle élue :

La démission de M. Christian PAYEN est définitive à compter du 06/06/2020. Il convient de faire appel à la suivante sur la liste soit M^{me} Clémence GARANGER en vertu de l'article L 270 du Code électoral.

3 - Démission des adjoints Respect de la parité Création d'un 6^e poste d'adjoint au Maire :

Nouvelle élection pour les 6 adjoints et mise à jour du tableau des indemnités

Dans le cadre du contrôle de la légalité de la Préfecture, il a été observé qu'il fallait respecter une stricte parité entre les adjoints au Maire. C'est pourquoi, la démission des 5 adjoints au Maire élus le 26/05/2020 est enregistrée au 23/06/2020. Le Conseil municipal décide de créer un 6^e poste d'adjoint au maire et une nouvelle élection des adjoints est organisée. Sont élus par 23 voix (unanimité).

Maire sortant réélu : Claude JARNO

1^{ère} adjointe : M^{me} Christelle JAFFRE-DANET
Affaires scolaires - Petite enfance - Administration générale

2^e adjoint : M. Jean Jacques CORBEL
Budget, Finances - Vie économique - Environnement

3^e adjointe : M^{me} Isabelle MARTIN
Communication - Culture

4^e adjoint : M. Joël LE BOURDIEC
Vie associative et sportive - Jeunesse - Tourisme

5^e adjointe : M^{me} Simon NADINE
Affaires sociales - Solidarités - Patrimoine

6^e adjoint : M. Jacky DIGARD
Travaux et Urbanisme

4 - Désignation de représentants au Syndicat départemental MORBIHAN Energies :

M. Jacky DIGARD et M. Bruno GUEZENNEC.

5 - Désignation de représentants au Centre de Secours de BAUD :

M. Claude JARNO et M. Jean Jacques CORBEL

2 délégués suppléants :
M. Joël LE BOURDIEC et M^{me} Martine LE HETET.

6 - Désignation de représentants au Syndicat mixte de la Ria d'ETEL :

Christelle JAFFRE-DANET

Délégué suppléant : M. Jean Marc LE GRAS.

7 - Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS :

Pour ce qui concerne CAMORS, le Conseil municipal FIXE le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS à 16 répartis comme suit :

8 membres élus au sein du conseil municipal.

8 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'action sociale des Familles.

8 - Election des représentants du CM au Conseil d'administration du CCAS :

Sont donc proclamés élus membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : Nadine SIMON / Sabrina MOIZAN-DUDORET / Martine LE HETET / Christelle JAFFRE-DANET / Isabelle MARTIN / Barbara LE GAL / Marie-Berchmans FICHER / Clémence GARANGER. Monsieur Le Maire est président de droit.

9 - Election des membres de la commission d'appel d'offres :

Par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 23 voix pour

La composition de la CAO est la suivante :

Président : Monsieur Claude JARNO Maire

Membres titulaires : Joël LE BOURDIEC / Jacky DIGARD / Christian NAYEL

Suppléants : Georges Henri REPOSEUR / Bruno GUEZENNEC / Jean Jacques CORBEL.

10 - Désignation de référents :

Référent Sécurité routière : Joël LE BOURDIEC - Suppléant : Christian NAYEL

Correspondant Défense : Claudie BADOUAL

Référent breton et culture bretonne : Isabelle MARTIN

Référent EDF : Jacky DIGARD

SPL Baie de Quiberon La Sublime : Mathieu TRAZET

Référent Frelon asiatique : Gérard SINEAU

CNAS Délégué Elus : Nadine SIMON

CNAS Délégué Agents : Patricia LE CLANCHE

Conseil d'école Ecole publique LES LUTINS* : Noémie THILL

* Maire et adjointe aux affaires scolaires membres de droit.

11 - Composition des groupes de travail :

Après avoir enregistré les différentes candidatures, Après un vote à mains levées, à l'unanimité, la composition des différents groupes de travail ou comités de pilotage selon le projet, est la suivante :

Plan communal de sauvegarde :

Elus : Claude JARNO / Joël LE BOURDIEC / Jean Jacques CORBEL / Nadine SIMON

Non élus : DGS - Responsable du Service technique

Projet Restaurant scolaire :

Elus : Claude JARNO / Christelle JAFFRE-DANET / Jean Jacques CORBEL / Jacky DIGARD / Christian NAYEL / Bruno GUEZENNEC / Nadine SIMON / Sabrina MOIZAN-DUDORET / Marie PRIGENT

Non élus : Sylviane JAUBERT / Bernadette DESJARDINS

DGS - Responsable MDE - Responsable Restaurant scolaire

Document Unique : Le bureau municipal

(Maire + 6 adjoints)

12 - Référents - Cérémonies Relations publiques :

Cérémonies :

Elus : Joël LE BOURDIEC / Jean Jacques CORBEL / Isabelle MARTIN / Jean Marc LE GRAS

Responsables Photos et Vidéos :

Elus : Erik TORTELLIER / Jean Marc LE GRAS / Isabelle MARTIN

Discours : Claude JARNO / Isabelle MARTIN / Christelle JAFFRE-DANET / Claudie BADOUAL

13 - Composition des commissions municipales et extra-municipales :

Finances :

Elus : Jean Jacques CORBEL / Marie Berchmans FICHER / Claudie BADOUAL / Christian NAYEL / Christelle JAFFRE-DANET / Isabelle MARTIN

Travaux :

Elus : Jacky DIGARD / Georges Henri REPOSEUR / Jean Marc LE GRAS / Christian NAYEL / Bruno GUEZENNEC / Philippe CADORET / Marie Berchmans FICHER / Sabrina MOIZAN-DUDORET

Non élus : Thomas JAFFRE / Georges LE LETTY / Thierry LE BORGNE / Vincent LUCAZEAU / Guenael LE CLANCHE / Christian ROULLARD

Urbanisme :

Elus : Jacky DIGARD / Jean Jacques CORBEL / Georges Henri REPOSEUR / Erik TORTELLIER / Christian NAYEL / Sabrina MOIZAN-DUDORET / Bruno GUEZENNEC / Karine LE GUEN

Vie periscolaire :

Elus : Christelle JAFFRE-DANET / Claudie BADOUAL / Karine LE GUEN / Nadine SIMON / Noémie THILL / Marie PRIGENT / Isabelle MARTIN / Barbara LE GAL / Clémence GARANGER

Non élus : DGS / Responsables MDE + Restaurant scolaire + Médiathèque / Direction des deux écoles / 2 parents d'élèves par établissement scolaire

Petite enfance :

Elus : Christelle JAFFRE-DANET / Karine LE GUEN / Isabelle MARTIN / Martine LE HETET / Clémence GARANGER

Non élus : DGS / Responsables MDE + médiathèque + RAM / 2 assistantes maternelles / 1 MAM / 1 P'ty Petons

Culture - Communication patrimoine :

Elus : Isabelle MARTIN / Nadine SIMON / Martine LE HETET / Erik TORTELLIER / Barbara LE GAL / Jean Marc LE GRAS / Christelle JAFFRE-DANET / Claudie BADOUAL / Clémence GARANGER / Joël LE BOURDIEC

Non élus : Annie VANNIER / Sylviane JAUBERT / Marylise FRANCOIS / Renée VAN LERBERGHE / Olivier LE HETET / Christian GENTIL / Brigitte BELLAMY

Vie associative et Sportive - Tourisme :

Elus : Joël LE BOURDIEC / Claudie BADOUAL / Georges Henri REPOSEUR / Karine LE GUEN / Jean Marc LE GRAS / Marie Berchmans FICHER / Mathieu TRAZET / Martine LE HETET / Clémence GARANGER

Non élus : René LE LOUER / Patrice BIZET / Michel LANDA / Laetitia GOASMAT / Bruno LE MARREC / Déborah MORICE / André DANIEL

Environnement :

Elus : Jean Jacques CORBEL / Georges Henri REPOSEUR / Erik TORTELLIER / Joël LE BOURDIEC / Mathieu TRAZET / Noémie THILL / Marie PRIGENT / Barbara LE GAL

Non élus : Bernadette DESJARDINS / Thomas GICQUEL / Benjamin ROLLAND / Laetitia GOASMAT / Gérard SINEAU / Christian ROULLARD / Déborah MORICE

Chantiers citoyens :

Elus : Joël LE BOURDIEC / Georges Henri REPOSEUR / Sabrina MOIZAN-DUDORET / Martine LE HETET / Nadine SIMON / Noémie THILL / Christelle JAFFRE-DANET / Bruno GUEZENNEC

Sécurité routière :

Elus : Jacky DIGARD / Joël LE BOURDIEC / Jean Jacques CORBEL / Christian NAYEL / Marie Berchmans FICHER / Karine LE GUEN / Erik TORTELLIER / Philippe CADORET / Barbara LE GAL / Georges Henri REPOSEUR

14 - Commission communale des impôts directs :

Il existe dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée pour CAMORS, du maire président (ou l'adjoint délégué) et 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Cette commission assiste les services fiscaux dans leurs travaux de fixation des évaluations foncières et d'assiette de la fiscalité directe locale. Cette commission est constituée pour la même durée que le Conseil Municipal. Le Conseil Municipal propose par délibération une liste de noms de contribuables, en nombre double. Liste annexée à la présente délibération. Après étude de cette liste, le Directeur des services fiscaux du MORBIHAN désignera les 8 commissaires titulaires et les 8 suppléants de la commune.

15 - Tirage au sort des jurés d'assises 2021 :

Les personnes désignées ci-après ont été tirées au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune : Sophie BRUZAC - Odile KERVARREC (EVANO) - Joséphine LE COROLLER - Brigitte DIGARD - Hervé TUAL - René LE MOULLEC. Monsieur Le Maire précise que cela ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie par une commission présidée par le président du tribunal de grande instance.

Hommage à **Jacky MAQUOY**

Quelques témoignages de l'homme gentil, affable, toujours prêt à rendre service qu'était Jacky

« La disparition de Jacky nous a tous énormément touchés. L'ayant côtoyé pendant trois mandats, j'ai pu me rendre compte que derrière sa réserve et sa discrétion, sa motivation au service de ses compatriotes était réelle.

Ses enfants et petits enfants peuvent être fiers de lui. Il laisse son empreinte dans l'histoire camorienne. »

Bernadette Desjardins

« Situation sanitaire oblige, nous n'avons pu accompagner notre collègue Jacky Maquoy à son dernier hommage. Il nous a quittés brusquement en toute fin de mandat. J'ai perdu un compagnon de route... Nous avons partagé durant 19 ans notre quotidien d'élus. D'humeur toujours égale, il était attentif à chacun, et plein d'humanité. La fonction d'adjoint aux travaux expose fréquemment à l'agressivité des administrés, il restait serein et savait répondre avec compétence et bienveillance. Il est associé à jamais à mon engagement d'élu. »

Sylviane Jaubert

« Durant ces six années de mandat, Jacky a été mon compagnon quotidien. Tous les jours, il venait s'asseoir dans mon bureau ; chaque sujet relevant de nos compétences communes a été discuté. Jamais, nous ne nous sommes contredits.

Aujourd'hui, s'il me vient une idée, ou une blague, c'est à Jacky que je pense la raconter en premier.

Pour moi, Jacky présentait deux caractéristiques principales : l'humour discret qu'il réservait à son premier cercle d'amis, et la gentillesse pour tous. »

Jean-Michel Guédo



Conseiller municipal de 2001 à 2008
et Adjoint au Maire en charge des
travaux de 2008 à 2020.

CAMORS solidarité COVID-19

Dès le 27 avril, sur une période de 2 semaines, un groupe de bénévoles dirigé par M^{me} MORICE a confectionné plus de 3300 masques en tissu pour l'ensemble de la population camorienne.

Les tissus offerts par la famille BENSADOUN ont été découpés et assemblés dans la salle du Conseil municipal de la mairie. Des échanges se sont effectués entre les communes de CAMORS et PLUVIGNER, instigatrice de ce projet, ce qui a permis une cohésion sociale entre les 2 collectivités.

Remerciements à tous ces bénévoles et également aux couturières de la commune qui ont officié à domicile.

Une 1^{ère} distribution a été réalisée en drive sur les sites de Lann Mareu, Locoal et Lambel, les mercredi 13 et samedi 16 mai. Pour les personnes vulnérables, les masques ont été apportés à domicile.

Une 2^e distribution de masques homologués et lavables achetés par la mairie et la communauté de communes AQTA a eu lieu le samedi 20 juin.

Grand merci à tous les participants de ce projet solidaire.



Distribution des masques

Déborah Morice



GROUPE MAJORITAIRE



1 : Joël LE BOURDIEC - **2 :** Christelle JAFFRE-DANET - **3 :** Claude JARNO - **4 :** Isabelle MARTIN
5 : Jean Jacques CORBEL - **6 :** Jacky DIGARD - **7 :** Mathieu TRAZET - **8 :** Georges-Henri REPOSEUR
9 : Marie-Berchmans FICHER - **10 :** Nadine SIMON - **11 :** Erik TORTELLIER - **12 :** Christian NAYEL
13 : Claudie BADOUAL - **14 :** Sabrina MOIZAN-DUDORET - **15 :** Jean Marc LE GRAS
16 : Philippe CADORET - **17 :** Martine LE HETET - **18 :** Bruno GUEZENNEC - **19 :** Barbara LE GAL
20 : Noémie THILL - **21 :** Marie PRIGENT - **22 :** Karine LE GUEN - **23 :** Clémence GARANGER



PERMANENCES DES ÉLUS

Claude JARNO, Maire - Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et sur rendez-vous.

Christelle JAFFRE-DANET,

Première adjointe

Affaires Scolaires, Petite enfance,
Administration générale

Le samedi de 9h à 11h et sur RDV.

Jean Jacques CORBEL,

Deuxième adjoint

Budget, Finances, Vie économique,
Environnement

Lundi et mercredi de 9h à 11h et sur RDV.

Isabelle MARTIN,

Troisième adjointe

Culture, Communication

Sur rendez-vous.

Joël LE BOURDIEC,

Quatrième adjoint

Vie Associative et Sportive,
Jeunesse, Tourisme

Jeudi et samedi de 9h à 11h et sur RDV.

Nadine SIMON,

Cinquième adjointe

Affaires sociale, solidarités,
Patrimoine

Lundi et vendredi 9h à 11h uniquement sur RDV.

Jacky DIGARD,

Sixième adjoint

Travaux, Urbanisme

Mardi et vendredi de 9h à 11h et sur RDV.



LA VIE CULTURELLE

La médiathèque municipale

Horaires élargis :

Mardis/vendredis 14h-18h • Mercredis 9h30-12h30 -14h-18h • Samedis 9h30-12h30

Service de prêt à distance

- Les usagers font des réservations via leur identifiant et mot de passe (catalogue www.mediatheques-terre-atlantique.fr)
- Dans agenda : cliquez et empruntez
- Les usagers peuvent faire des demandes par téléphone, par mail le matin de préférence, permettant de préparer les ouvrages pour l'après-midi.
- Les usagers sont informés par mail lorsque les réservations sont attribuées.

Entrées limitées

- Affichage des nouvelles consignes d'utilisation de la médiathèque
- Entrée dans la médiathèque limitée à 6 personnes simultanément
- 1 représentant/famille ou 1 enfant si ce dernier est inscrit individuellement-Enfant en bas âge sous surveillance des parents
- Obligation de porter un masque et de se désinfecter les mains avant d'entrer dans la médiathèque, prise de température éventuelle
- Temps de présence limité (pas de lecture sur place)
- Respect des zones de marquage au sol à l'entrée des zones (accès différents rayonnages) et sens de circulation
- Sortie porte arrière du bâtiment pour éviter les croisements

Pas d'utilisation dans la structure

Des ordinateurs et des tablettes
... l'accès aux toilettes
et toutes les animations annulées

Retour documents

A l'extérieur de la médiathèque :

Pas de retour direct (caisses de dépôts seulement)

- Les retours sont déposés dans des cartons laissés ouverts et mis en quarantaine 3 jours soit dans l'armoire de ménage qui sera désinfectée avant et régulièrement ou dans la salle des archives à l'étage.
- Les documents demandés par le lecteur sont préalablement enregistrés et prêtés lors de sa venue sur une table à l'entrée à l'extérieur de la médiathèque : garder les distances/mesures barrières.
- Portage à domicile possible pour les publics les plus sensibles sur demande.

LA MAISON DE L'ENFANCE

Vacances d'été

Un panel d'activités aux saveurs estivales

L'accueil de loisirs de Camors dédié aux enfants de 3 à 12 ans ouvrira ses portes du lundi 6 au vendredi 31 juillet puis du lundi 24 au vendredi 28 août 2020.

A cette occasion, les enfants bénéficieront de programmes pensés selon leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts grâce à l'implication d'une équipe d'animateurs motivée et bouillonnante d'idées.

Cet été, les vacances s'articuleront autour du thème « dans la peau de... », une escapade riche de surprises qui permettra aux enfants au fil des semaines d'être dans la peau d'un détective, héros, artiste, explorateur, sportif ou encore savant fou !

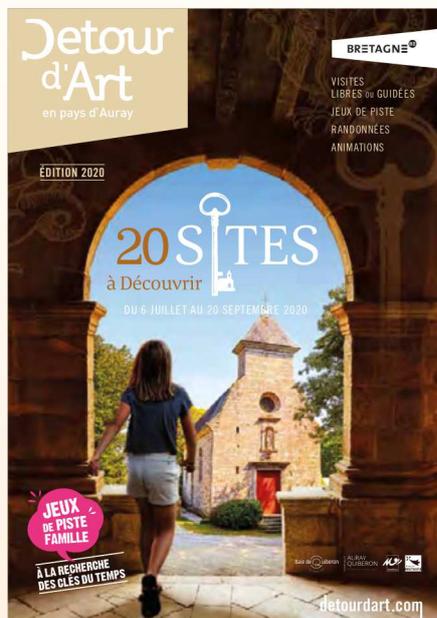
En parallèle, une balade à poney, un parcours dans les arbres, un atelier d'éveil musical, des activités nautiques et tellement d'autres animations encore seront autant de prétextes pour s'amuser entre copains et faire de ces vacances des souvenirs inoubliables.





14^e édition

organisé par le Pays d'Auray



La municipalité participe à la 14^e édition de **Détour d'Art** en ouvrant les portes de l'église SAINT-SANE, caractérisée par ses deux clochers, rue du vieux presbytère, **le jeudi de 15h à 18h du 9/07 au 27/08**.

Une nouveauté cette année : randonnée accessible chaque jour sur le site de Bé er Sant, dit la tombe du Saint, dans la forêt de Floranges.

Informations

Office de Tourisme Baie de Quiberon la Sublime

Accueil touristique d'Auray :

20, rue du Lait - 56400 AURAY - 02 97 24 09 75

... **suivez Détour d'Art !**



facebook.com/detourdart



Instagram @detourdart

Loisirs à Camors



Après cette période difficile de confinement, chacun prendra plaisir à retrouver l'espace et la pleine nature de notre environnement.

Voici quelques propositions :

De belles randonnées dans notre belle forêt domaniale :

- Circuit de l'EAU
- Circuit de l'ETOILE
- Circuit du TRO BOURK
- De l'activité sportive accompagnée de quelques sensations fortes au nouveau parc UTOPIA Ecoparc Aventure dirigé par Benjamin Rolland, sur le site du Petit Bois, proposant accrobranche, quickjump, sentier pédagogique et Laser-game.

Le camping

Hébergement au camping « LE PETIT BOIS » tenu par Kathleen Godin et Mathieu Traizet. Ce lieu est une destination idéale pour les amoureux de la nature, les familles en quête de découvertes, les randonneurs de passage.

Ouverture au public, informations et réservations :

contact@lepetitbois-camping.bzh ou tel : 09 81 12 73 42

Autres activités

De nombreuses propositions d'activités, visites et autres vous sont offertes sur le portail de la communauté de communes AQTA.

Contact : 02 97 24 09 75 - 20 rue du Lait - 56400 Auray
auray.tourisme@baiedequiberon.bzh

Utopia écoparc aventure

02 56 62 67 81 - contact@utopia-parc.fr

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOTRE COMMUNE

Institut de beauté - SPA

Abissens

Prendre soin de son corps et de son esprit.

Rendez-vous en ligne 24/24 sur le site.

40, rue principale • CAMORS
02 56 62 67 82
www.institut-abissens.fr

Tous les jours 12h/14h et de 19h/22h - Fermé le lundi

E-Tal an tan*

Restaurant Breizhonique

Nathalie & Alexandre
Le Guiben - CAMORS
02 97 39 24 97
alexandremillet@neuf.fr

* Au coin du feu

Jardin d'Alice

entretien et réorganisation de jardin

Lieu-dit Kervihan • CAMORS
06 89 35 23 16
jardinalice@orange.fr

BREIZH

PICQUET Philippe
20, moulin de Kerustantin
56850 CAUDAN
06 88 54 38 96
p.picquet@seith-breizh.fr

www.seith-breizh.fr

Instant de zénitude avec Sandra

Massages bien-être

2, rue de l'église - CAMORS
06 60 49 60 87
sur rendez-vous

NEUF • RÉNOVATION

QUELLERE Julien

CARRELAGE FAÏENCE - CHAPE FLUIDE

Rendez-vous en ligne 24/24 sur le site.

5, rue du four • CAMORS
06 62 71 91 51
quillerejulien@gmail.com